

## Formulaire de désignation de bénéficiaire(s)

Ce document est à compléter si vous ne souhaitez pas adopter la clause type figurant dans votre notice d'information



Cocher la case correspondante

Bulletin - Primo-désignation de bénéficiaire  Bulletin - Changement de bénéficiaire

### DÉSIGNATION DU OU DES BÉNÉFICIAIRE(S) DE MON CONTRAT :

#### Clause type de votre contrat de prévoyance :

Les capitaux prévus par la garantie décès de votre contrat de prévoyance sont versés, en l'absence de désignation expresse ou en cas de prédécès de tous les bénéficiaires désignés, par MUTEX, selon l'ordre de priorité suivante :

- au conjoint survivant non divorcé ni séparé de corps judiciairement ;
- à défaut, au partenaire de PACS ou au concubin (ceux-ci ayant toujours cette qualité au jour du décès) ;
- à défaut, aux enfants nés ou à naître, vivants ou représentés, par parts égales entre eux ;
- à défaut de tous les susnommés, aux héritiers de l'agent décédé selon les règles de dévolution successorale.

#### Informations légales sur les conséquences de la désignation de bénéficiaires

Si vous ne souhaitez pas adopter la clause type ci-dessus, vous pouvez désigner le(s) bénéficiaire(s) de votre capital décès dans le tableau figurant ci-dessous, dans ce cas, merci de cocher la case « Bulletin - primo-désignation de bénéficiaire. Vous pouvez également modifier votre clause dès qu'elle n'est plus appropriée, dans ce cas, merci de cocher la case « Bulletin - changement de bénéficiaire » ci-dessus.

### IDENTIFICATION DE L'AGENT

Cocher la case correspondante

JE SOUSSIGNÉ(E)  M<sup>me</sup>  M.

Nom

Prénoms

Nom de naissance

Date de naissance  Département de naissance

Lieu de naissance

Situation de famille  Célibataire  Marié(e)  Veuf(ve)  Divorcé(e)  Séparé(e)

Concubin(e)/Union libre  Pacsé(e) Nombre d'enfant(s) à charge

Adresse

Code postal  Ville

Tel portable  Tel domicile

E-mail

Date d'entrée dans l'entreprise

### RECOMMANDATIONS POUR COMPLÉTER VOTRE DÉSIGNATION DE BÉNÉFICIAIRE :

Nous vous invitons à vous reporter aux recommandations ci-dessous afin que votre désignation soit dépourvue d'ambiguïté :

Exemple de clause personnalisée :

Monsieur A Priorité 1 Répartition 100 % ; Monsieur B priorité 2 Répartition 30 % ; Monsieur C Priorité 2 Répartition 70 % ; Monsieur D Priorité 3 Répartition 100 %

- Monsieur A est vivant au décès de l'assuré et accepte les capitaux : Monsieur A est seul bénéficiaire.

- Monsieur A est décédé avant l'assuré et Messieurs B et C sont vivants au décès de l'assuré et acceptent les capitaux : Monsieur B aura 30 % des capitaux et Monsieur C 70 % de ceux-ci.

- Messieurs A, B et C sont décédés avant l'assuré. Monsieur D est vivant au décès de l'assuré et accepte les capitaux : Monsieur D est seul bénéficiaire.

**Vous devez vous assurer qu'à chaque rang de priorité le capital est bien réparti à 100 %.** En cas de prédécès de l'un des bénéficiaires désignés, et que vous souhaitez que ce soit les héritiers du bénéficiaire prédécédé qui perçoivent le capital qui lui était destiné, il faut indiquer « à défaut, ses enfants nés ou à naître, vivants ou représentés par parts égales » ou « à défaut, ses héritiers » à côté du nom et prénom du bénéficiaire.

**Si vous désirez nommer vos enfants comme bénéficiaires** et que vous ne voulez pas avantager l'un par rapport à l'autre, indiquez « mes enfants nés ou à naître par parts égales » ceci permettra de désigner comme bénéficiaires l'ensemble de vos enfants nés au moment de la désignation ainsi que vos enfants nés postérieurement à la désignation dans la colonne « noms et prénoms ou organisme »

**Si vous désirez nommer un bénéficiaire précisément** indiquez « M. X » simplement, sans mention de qualité. Par exemple « Mme X » (et non « Mme X » mon épouse) : rédaction qui poserait des problèmes d'interprétation si survenait un changement d'état civil suite à un divorce ou un remariage. N'oubliez pas de préciser sa date de naissance afin d'éviter les contestations par des homonymes.

**Si votre clause bénéficiaire est ambiguë, nous enregistrerons la clause type le temps que vous nous communiquiez votre nouvelle clause bénéficiaire.**

**Tout formulaire raturé, surchargé, passé au correcteur liquide ou faisant apparaître plusieurs écritures, difficilement déchiffrable ou lisible, incomplet, photocopié, non daté ou non signé ne pourra être pris en compte par Mutex et sera retourné à l'agent.**



**IMPORTANT : voir au verso**

Paraphe

